

MPRA

Munich Personal RePEc Archive

North African countries and FDI facing the issue of attractiveness

Khaled Menna and Samer Mehibel

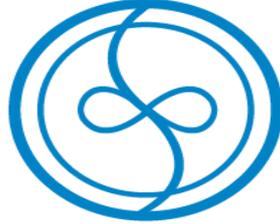
Centre de recherche en économie appliquée pour le développement

15 March 2018

Online at <https://mpa.ub.uni-muenchen.de/85559/>

MPRA Paper No. 85559, posted 28 March 2018 01:26 UTC

**Centre de recherche en économie appliquée pour le
développement
Division macroéconomie et intégration économique**



مركز البحث في الإقتصاد
المصنق من أجل التنمية
CREAD

Working paper n°01/2018

**Les pays de l’Afrique du Nord et les IDE face à la
problématique de l’attractivité**

Auteurs :

Khaled MENNA, Maitre de recherche, CENTRE DE RECHERCHE EN ECONOMIE APPLIQUEE POUR
LE DEVELOPPEMENT, (CREAD) Alger, Algérie

E-Mail : khaledmenna@gmail.com

Co-auteur :

Samer MEHIBEL, Attaché de recherche, CENTRE DE RECHERCHE EN ECONOMIE APPLIQUEE
POUR LE DEVELOPPEMENT, (CREAD), Alger, Algérie.

E-Mail : samer.mehibel@gmail.com

Résumé

Selon le dernier rapport de la CNUCED sur les investissements directs étrangers (Cnuced, 2017) Les flux mondiaux des IDE devraient ainsi atteindre près de 1 800 milliards de dollars en 2017, puis 1 850 milliards de dollars en 2018 – montant encore bien inférieur au record enregistré en 2007. L’Afrique du Nord a reçu 14,5 milliards de dollars de flux des IDE entrants, ce qui représente 3,4 % des flux mondiaux. Ce taux était 3,5 % en 2014 et 5,4% en 2013. La croissance malgré la baisse de la part une croissance de l’ordre de 11%. Cette augmentation est due essentiellement aux réformes introduites aux réglementations des IDE et les nouvelles découvertes du gaz en Egypte.

Les travaux empiriques sur les IDE suggèrent de nombreuses variables explicatives de l’attractivité autour desquelles, mais finalement, aucun consensus ne se dégage¹. Il s’agit autant de facteurs industriels (coûts de transport, coûts d’implantation, coûts salariaux, avantages technologiques, agglomérations d’activités, etc.), commerciaux (taille du marché, proximité de la demande, barrières à l’échange, appartenance à une zone d’intégration) qu’institutionnels (politique fiscale ou commerciale, dispositions législatives en matière de rapatriement des capitaux ou de mouvement de capitaux, risque pays, climat des affaires) (Alaya et al, 2009). Ce travail s’intéresse à la comparaison des pays de l’Afrique du nord avec d’autres pays. Dix pays ont été retenus, choisis parce qu’ayant des problématiques communes, et répartis dans le monde.

Puis, en s’appuyant sur des travaux de la Cnuced², est construit un « indice contextualisé d’attractivité », simple mais qui nous semble robuste, qui permet de repérer, pour chaque pays de l’échantillon, les aspects sur lesquels il est fort ou faible. La comparaison entre les pays de l’Afrique du Nord peut déboucher sur des propositions de politique économique envers les IDE.

Les résultats montrent que les pays de l’Afrique du Nord ont eu des résultats similaires hormis la Tunisie qui s’est classée sixième parmi les pays de l’échantillon. Les autres pays, le Maroc, l’Egypte et l’Algérie ont obtenu les positions 7, 8 et 10 respectivement. Ces résultats confirment les résultats obtenus en termes de flux des IDE entrants. Les politiques d’attractivité déjà pratiquées ont montré leurs limites. Un renouveau de ces politiques basées sur la recherche et développement pourrait inverser la donne et mettre en valeur les atouts dont disposent les pays de l’Afrique du Nord.

¹ Voir Chakrabarti (2001), Levasseur (2002), Kamaly (2003), Lim (2001) ou Blonigen (2005).

² Spécialement celle des années 1999 et 2003

Introduction

La dernière livraison du rapport mondial sur les IDE (Unctad, 2017) souligne que les flux mondiaux des IDE devraient atteindre près de 1 800 milliards de dollars en 2017, puis 1 850 milliards de dollars en 2018 – montant encore bien inférieur au record enregistré en 2007. Les statistiques de 2015 indiquent que les flux des IDE ont augmenté de 38 %, pour atteindre 1762 Milliards USD par rapport à 2014. Cette augmentation, la première depuis la crise financière 2008-2009, est due essentiellement à une forte augmentation des fusions-acquisitions transfrontalières. En revanche, la part de l’Afrique des flux des IDE a diminué pour la même année de 7% (moins de 54 Milliards USD). La raison de cette baisse est imputée à la crise pétrolière qui sévit depuis 2014. Mais le rapport, estime qu’un retour à la hausse dans la région peut se faire, en 2016, à cause de l’adoption des mesures plus libérales et les opérations de privatisation planifiées des entreprises publiques.

Le rapport recense, en 2015, 85% des mesures prises en faveur des IDE. Lorsque de nouvelles restrictions ou règlements d’investissement ont été introduites, elles reflètent, principalement, les préoccupations au sujet de la propriété étrangère dans les industries stratégiques. En 2011, au moins 44 pays ont adopté 67 mesures politiques relatives à l’investissement étranger. Ces mesures ont touché deux domaines d’action : (i) un ajustement des politiques d’entrée à l’égard des entrées d’IDE, et (ii) les politiques réglementaires qui visaient particulièrement les industries extractives. Dans les deux zones, les changements ont été en partie motivés par des considérations de politique industrielle.

Les pays de l’Afrique du Nord, comme les autres pays méditerranéens, ont attiré peu d’IDE. En 2014, Les flux entrants d’IDE ont diminué de 44,1% (après avoir régressé de 12,8% en 2013), passant de 2,7 Milliards USD à 1,5 Milliards USD (Cnuced, 2015). A titre de comparaison les flux d’IDE dans la région Afrique du Nord ont baissé de 8,4% en 2014 (après avoir baissé de 19,3% en 2013).

Les flux d’IED à destination de l’Afrique ont poursuivi leur chute en 2016 pour s’établir à 59 milliards de dollars, en baisse de 3 %. La reprise des IED vers l’Égypte – principal destinataire au niveau régional – a soutenu les entrées en Afrique du Nord. En revanche, la faiblesse des prix des produits de base a fragilisé les perspectives économiques en Afrique subsaharienne et amoindri l’intérêt des investisseurs.

Deux raisons peuvent être avancées pour expliquer ce phénomène. La première, est que ces pays ont défié l’investissement direct étranger (IDE) et ont longtemps favorisé des stratégies de substitution aux importations (Maroc, Turquie) ou des industries industrialisantes (Algérie) qui a conduit à une faible intégration internationale (Alaya et al., 2009). La seconde est qu’ils ont longtemps souffert d’une faiblesse de la productivité des facteurs, l’instabilité institutionnelle, politique et macroéconomique (Youssef, 2004). Une étude a montré que l’investissement direct étranger est moins sensible au taux marginal effectif d’imposition des sociétés dans les pays avec un climat d’investissement peu attractif (Parys, 2012). Cette attractivité a été souvent traitée sous l’angle des atouts/faiblesses des territoires/pays, aboutissant ainsi à l’établissement de scores et autres indicateurs facilitant les comparaisons inter-pays et les appréciations de l’évolution de l’attractivité dans le temps (Cheriet et Tozanli, 2007).

Les politiques d’investissement deviennent plus compliquées, plus divergentes et plus aléatoires. Les enjeux du développement durable rendent les politiques d’investissement plus

complexes et pluridimensionnelles. La divergence des politiques s'accroît, les sociétés et les gouvernements répondant de manière diverse aux effets de la mondialisation.

La faible performance de l'Afrique du Nord en termes de flux des IDE peut être attribuée au manque d'attractivité. Ce travail trouve sa justification pour, au moins, deux raisons :

1. Les tentatives des pays de l'Afrique de diversifier les exportations ;
2. La nouvelle politique industrielle, qui semble s'orienter vers plus d'ouverture sur l'investissement étranger.³

La situation de crise, que vivent certains pays de l'Afrique du Nord, pourrait être l'occasion d'un renouveau envers les IDE. On s'intéresse dans ce papier à la comparaison des pays d'Afrique du Nord avec d'autres pays en matière d'attractivité. Dix pays ont été retenus pour être comparés, choisis parce qu'ayant des problématiques communes, et répartis dans le monde. Puis, sur la base des travaux de la Cnuccd, est construit un « *indice contextualisé d'attractivité* », qui permet de repérer, pour chaque pays de l'échantillon, les aspects sur lesquels il est fort ou faible.

Le papier est organisé comme suit. Dans la prochaine section nous présentons une revue de littérature succincte relative aux IDE et l'attractivité. La deuxième section sera consacrée à l'étude de l'état des IDE en Afrique du Nord. La troisième section traitera la question de l'indice contextualisé d'attractivité et la discussion des résultats.

1. Revue de littérature

La question des IDE a été le sujet de nombreuses études et articles qui attestent l'intérêt que portent les chercheurs à ce sujet⁴. Depuis le milieu des années 1960, des économistes⁵, se sont penchés à étudier les raisons pour lesquelles les firmes internationales investissaient à l'étranger. Un investissement direct étranger a quatre caractéristiques essentielles (Lombard, 1975) : Il implique une notion de contrôle d'une entreprise locale par une entreprise étrangère, il est lié à un transfert non seulement de capitaux mais surtout d'un ensemble d'autres facteurs, cet investissement s'effectue généralement dans la même industrie que la maison mère, de façon horizontale ou verticale. Enfin, le rapatriement de dividendes, ou bénéfices, se fait de manière beaucoup plus souple dans le cas d'un investissement direct que d'un placement en portefeuille. Les IDE prennent, en général, trois formes. Une fusion de nouveaux capitaux propres comme une nouvelle usine, réinvestissement des nouveaux bénéfices et l'emprunt net de la maison mère vers ses filiales (Stewart, 1994). L'intérêt porté aux investisseurs étrangers ces dernières années est généralement justifié par de nombreuses attentes : leurs impacts sur la croissance, les apports en ressources, l'ouverture aux marchés internationaux, la hausse de la productivité, l'amélioration des capacités de gestion locales et les transferts de technologies (Mainguy, 2004).

Le débat autour des avantages et les impacts des IDE semble ne pas s'estomper. Les quatre problématiques traitées par la littérature des IDE tourne autour des déterminants des IDE (facteurs d'attractivité)⁶ ; des modes d'entrée des Firmes multinationales (FMN) et leurs

³ Loi n° 16-09 du 29 Chaoual 1437 correspondant au 3 août 2016 relative à la promotion de l'investissement.

⁴ Pour la seule base de données « science direct » pas moins de 18645 références sont disponibles pour le seul mot clé « FDI ».

⁵ Voir par exemple, Kindleberger (1969, 1970), Hymer (1960), Vernon (1966), et Aliber (1970).

⁶ Les théories qui ont traité les déterminants des IDE sont diverses selon l'angle dont la question est traitée. Heckscher and Ohlin ((1933) qui ont développé un modèle qui porte leur nom. D'autres se sont intéressés à La différenciation des produits (Caves, 1971), le cycle de vie des produits (Vernon, 1969), la théorie comportementale (Aharoni, 1966), l'internalisation des firmes (Dunning, 1977, 1979) et (Casson, 1987), la nouvelle théorie de commerce (Krugman, 1983), (Deardorff, 2001) et

stratégies d'implantation⁷ ; des impacts des IDE notamment en termes de création d'emplois et de transferts technologiques vers les entreprises locales et les économies d'accueil⁸. Enfin, une nouvelle génération de littérature tente de mesurer l'impact des IDE sur les aspects liés au développement institutionnel des économies d'accueil : institutions et corruption⁹.

L'attractivité des pays est aujourd'hui est considérée comme une composante importante de la politique économique ; elle est au centre des politiques de promotion, d'aménagement et de développement. Peu d'études ont étudié la relation entre l'attractivité et les IDE en Afrique du Nord . L'étude de Midouni et Zairi (Midouni et Zairi, 2015) a montré que le risque politique n'a pas d'effets significatifs sur l'attractivité. En revanche, les facteurs économiques et financiers jouent un rôle important. Les deux auteurs, dans un autre article, (Midouni et Zairi, 2014a) ont testé la relation entre le risque politique et les IDE en Afrique du Nord . Leur étude a révélé l'existence d'une relation négative entre le risque politique et les flux d'IDE et une relation positive entre le risque financier et les IDE. Les deux études n'ont pas explicité les causes de l'absence du risque politique dans les déterminants de l'attractivité de l'Afrique du Nord . On peut considérer que ces résultats sont relatifs à la nature des IDE en Afrique du Nord . La plupart des flux des IDE entrants se dirigent vers le secteur des hydrocarbures. Un secteur hautement capitalistique dont l'installation ne demande pas des pré-requis relatifs aux fondamentaux du climat d'affaires. Son éloignement des centres urbains et la faible relation avec le tissu industriel local pèsent favorablement sur la minimisation de l'impact du risque politique sur les IDE. Ces deux études ont été appuyées par une autre, pour les mêmes auteurs, (Midouni et Zairi, 2014b) aboutissant aux même résultats sur la primauté du risque financier sur le risque politique concernant les flux des IDE entrants en Afrique du Nord .

2. Les IDE en Afrique du Nord : des similitudes et contraste

En Afrique du Nord et dans quelques pays d'Afrique subsaharienne, les IDE arrivent derrière les envois de fonds de travailleurs expatriés comme source d'épargne extérieure (bien que cette tendance semble s'être inversée au cours des dernières années).

La région se comporte différemment dans l'ensemble lorsqu'il s'agit d'attirer l'investissement direct étranger. Certains pays de la région ont eu plus de succès que d'autres à attirer les IDE, notamment les IDE orientés vers l'exportation. D'autres n'ont attiré que très peu d'IDE en dehors de secteur minier ou quelques services bancaires et autres.

En Afrique du Nord, cependant, la situation est très différente, car les IDE régionaux sont très faibles. Dans la seconde moitié des années 2000, les IDE régionaux de la Tunisie représentaient 1% à 4% de des IDE total dans le pays, avec des valeurs annuelles dérisoires en IDE (10 à 20 millions \$US) de l'Egypte, du Maroc et de la Libye. Pour le Maroc, le plus grand apport des IDE régional était de 60 millions \$US en 2008, représentant moins de 2% des IDE total pour le Maroc au titre dudit exercice. L'Egypte a enregistré un volume légèrement supérieur des IDE régional au cours de la seconde moitié des années 2000, mais celui-ci provenait presque exclusivement de la Libye.

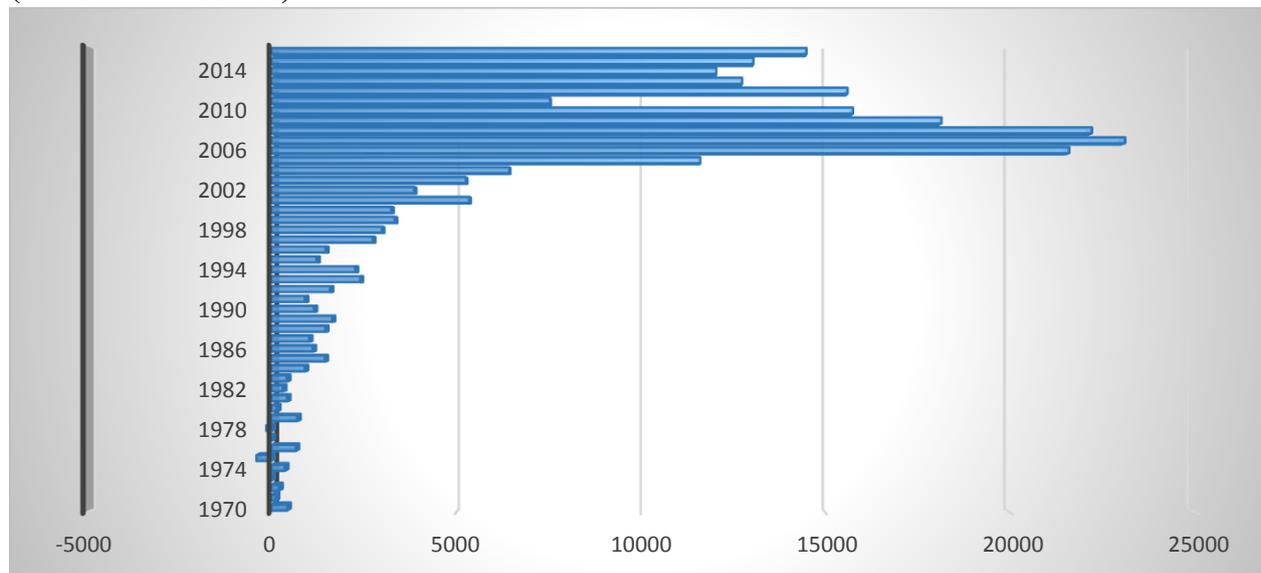
l'approche institutionnelle (Root and Ahmed, 1978,1979), (Hubert and Pain, 2002). Pour l'Afrique du Nord on peut citer (Khouri, 2008) et (Bouklia-Hassane R et Zatla N, 2001).

⁷ Pour plus de détails voir (Dunning 1981, 1986), Uppsala model (Johanson and Vahlne, 1977, 2009) et (Kowalewski and Radlo, 2014)

⁸ Parmi les plus récentes études qui ont traité cette problématique on peut citer (Belloumi, 2014), (Chenaf-Nicet and Rougier, 2016), (Gorodnichenko et al, 2014) et (Hi, 2007).

⁹ Une nouvelle vague de littérature commence à s'intéresser aux aspects des institutions et les IDE. Voir par exemple (Demir, 2016), (Rodrik, 2008). D'autres études plus anciennes ont traité les IDE de cet angle (Bénassy-Quéré, Coupet and Mayer, 2005).

Figure n°1. Flux des IDE entrants dans les pays de l’Afrique du Nord (1970-2016) (millions US dollars)

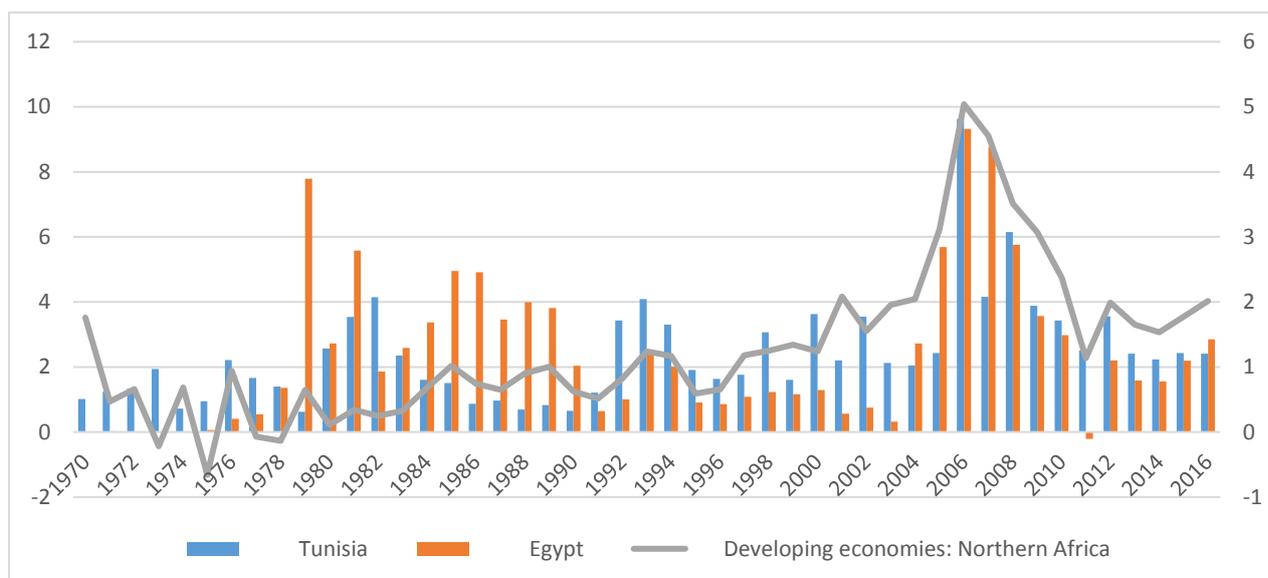


Source : Base de données de la CNUCED (2017).

Les flux d’investissements directs étrangers (IDE) entrants ont augmenté de 8,8% en 2015 pour se situer à près de 2 milliards de dinars représentant 19,5% du total des financements extérieurs à moyen et long termes. Selon les autorités tunisiennes, les IDE et en particulier ceux des secteurs hors énergie ont permis la création de 10.617 postes d’emplois dont 9.372 dans le secteur des industries manufacturières et 987 postes dans le secteur des services. S’agissant de la répartition sectorielle de ces investissements, elle fait apparaître, en 2015, une reprise de ceux du secteur énergétique et des industries manufacturières alors que les IDE destinés au secteur des services ont accusé une légère baisse. La balance des investissements de portefeuille a dégagé un excédent de 300 MDT contre 122 MDT en 2014 grâce aux acquisitions effectuées par les non-résidents.

Malgré un recul de quatre place par rapport à 2014, la Tunisie, classée 60e, est encore une fois le pays maghrébin dont l’environnement des affaires est le plus favorable par rapport à ses voisins selon le rapport de « Doing Business ». Le pays devance ainsi le Maroc (71e), l’Algérie (154e), la Mauritanie (176e) et la Libye (188e).

Figure n°2. Part des flux des IDE entrants du PIB dans les pays de l’Afrique du Nord, l’Egypte et la Tunisie (1970-2016)



Source : Base de données de la CNUCED (2017).

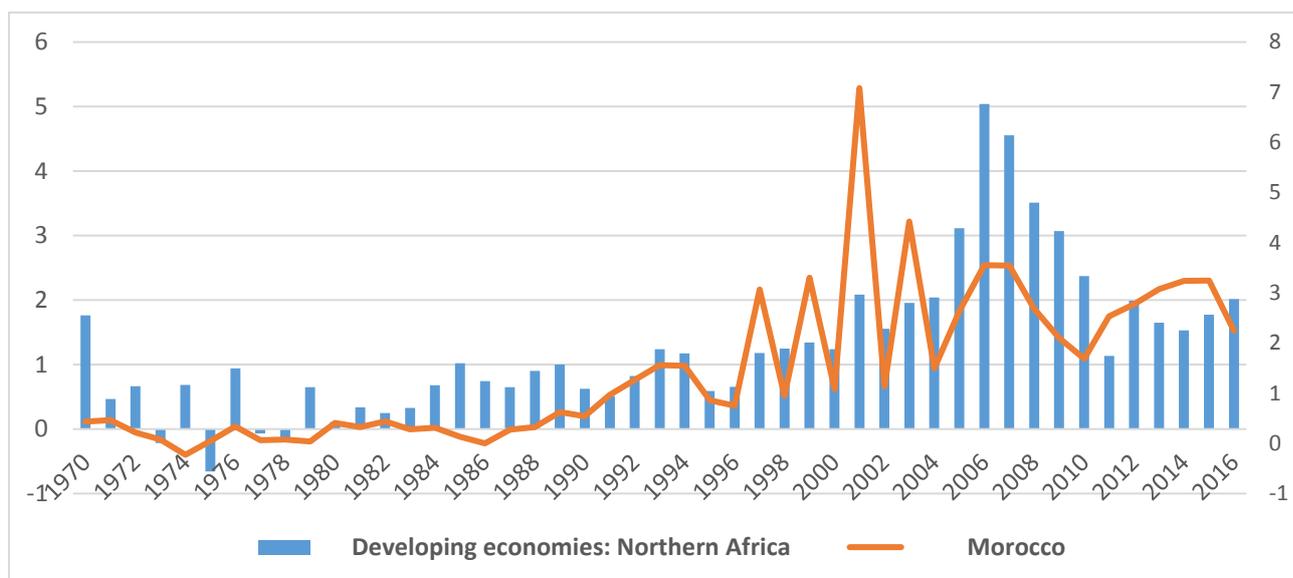
Avec un stock cumulé d'investissements directs étrangers (IDE) estimé par la CNUCED à 60 Mds USD en 2008 et la progression rapide des flux entrants d'investissements depuis 2005, l'Égypte comptait parmi les premières destinations d'IDE du monde arabe. Cependant, en raison de la crise économique mondiale puis des événements politiques depuis le début 2011, les flux nets d'IDE ont été divisés par 4 depuis 2008 et le stock d'IDE s'est établi en 2012 à 75 Mds USD. Après avoir atteint un sommet en 2007-2008 (année fiscale égyptienne de juin à juillet) à 13 Mds USD, les flux nets d'IDE sont retombés à 3 Mds USD 2012-2013.

L'Algérie a introduit une nouvelle loi sur l'investissement offrant des incitations fiscales et l'infrastructure nécessaire pour les projets d'investissement. Le Maroc a promulgué une nouvelle loi sur l'investissement qui centralise les activités de promotion de l'investissement au sein de l'Agence marocaine pour le développement des investissements et l'exportation et crée des zones franches dans chacune des 12 régions du pays. La Tunisie a promulgué une nouvelle loi sur l'investissement qui, entre autres, supprime les impôts sur les bénéfices des grands projets d'investissement pendant 10 ans et donne aux investisseurs étrangers plus de flexibilité pour transférer des fonds à l'étranger.

En tant que participant proactif en Afrique du Nord, l'Égypte a signé un protocole d'accord avec la Chine, qui comprend 15 milliards de dollars d'investissements chinois, liés à la participation de l'Égypte à l'initiative. Il entreprend un certain nombre de projets de coopération dans le cadre du projet One Belt One Road, y compris la création d'une zone économique dans la zone du canal de Suez et des investissements dans les installations de transport maritime et terrestre. Les flux d'IDE vers l'Afrique ont continué de baisser en 2016, mais de 3% à 59 milliards de dollars. La poursuite d'investissements étrangers vigoureux en Égypte a stimulé les entrées en Afrique du Nord.

Le Maroc a attiré 3,36 milliards de dollars d'IDE en 2013 contre 2,73 en 2012, soit une augmentation de 23%. C'est le secteur manufacturier qui attire le plus d'investisseurs étrangers précise le rapport. Les autres secteurs attractifs incluent l'immobilier, l'agro-alimentaire et les infrastructures.

Figure n°3. Part des flux des IDE entrants du PIB dans les pays de l'Afrique du Nord et le Maroc (1970-2016)



Source : Base de données de la CNUCED (2017).

En termes de stock, les entrées d'IDE au Maroc s'élèvent à 50,3 milliards de dollars. Par ailleurs, les investissements sortants du royaume ont baissé de 18% en 2013, s'établissant à 331 millions de dollars contre 406 en 2012.

3.Construction d'un outil d'analyse spécifique : l'indice contextualisé d'attractivité

Dans la littérature de l'investissement direct étranger (IDE) et l'internationalisation de l'entreprise, une attention croissante est accordée à l'étude comparative de l'attractivité du pays pour les IDE. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a mis au point plusieurs indices pour évaluer et comparer les avantages de localisation des pays. Cependant, ces indices souffrent de plusieurs limites. Des études ont tenté de construire et améliorer un indice qui permet de résoudre certaines de ces limites (Rodríguez et la, 2009).

Les facteurs d'attractivité d'un pays d'accueil représentent :

- Les facteurs de demande et d'accessibilité des marchés : taille du marché du pays d'accueil, proximité géographique et culturelle entre le pays d'origine et le pays d'accueil, densité des réseaux de communication ;
- Les facteurs d'offre et de rentabilité de l'investissement : taux de salaire, qualification et productivité de la main d'œuvre, rendement relatif des investissements, environnement technologique du pays d'accueil.

La Cnuced reconnaît les limites de ses indices. Dans le WIR¹⁰ 2002, la Cnuced a accepté qu'«Il est impossible, avec les données disponibles, de capturer la multitude de facteurs qui peuvent influencer sur les IDE" et que «Cette analyse peut offrir de nombreuses perspectives intéressantes pour analyse les politiques envers les IDE».

Il semble qu'il y a des possibilités pour améliorer, élargir et approfondir l'indice de potentiel des IDE.

Ces indices reposent pratiquement tous sur l'idée que l'attractivité n'existe pas en soi, mais apparaît comme la combinaison de deux types d'éléments : d'une part, la qualité intrinsèque de

¹⁰ World Investment report.

l'offre territoriale ; d'autre part, la hiérarchie des critères de choix de localisation retenus par les investisseurs, qui peut évidemment varier en fonction du type de projet ou des caractéristiques propres de l'investisseur (taille, origine géographique, degré d'internationalisation...). Pour obtenir des indicateurs pertinents d'attractivité, il faut donc affecter à chaque indice élémentaire une pondération reflétant son importance pour l'investisseur potentiel.

Les travaux empiriques sur les IDE suggèrent de nombreuses variables explicatives de l'attractivité autour desquelles, mais finalement, aucun consensus ne se dégage¹¹. Il s'agit autant de facteurs industriels (coûts de transport, coûts d'implantation, coûts salariaux, avantages technologiques, agglomérations d'activités, etc.), commerciaux (taille du marché, proximité de la demande, barrières à l'échange, appartenance à une zone d'intégration) qu'institutionnels (politique fiscale ou commerciale, dispositions législatives en matière de rapatriement des capitaux ou de mouvement de capitaux, risque pays, climat des affaires) (Alaya et al, 2009). Cette section s'intéresse à la comparaison de l'Afrique du Nord avec d'autres pays. Dix pays ont été retenus pour être comparés avec l'Afrique du Nord, choisis parce qu'ayant des problématiques communes, et répartis dans le monde.

Puis, en s'appuyant sur des travaux de la CnuCED¹², est construit un « indice contextualisé d'attractivité », simple mais qui nous semble robuste, qui permet de repérer, pour chaque pays de l'échantillon, les aspects sur lesquels il est fort ou faible. Ce travail a permis de quantifier deux aspects différents du sujet :

l'Afrique du Nord reçoit relativement peu d'IDE, alors qu'elle est plutôt attractive ; en termes d'attractivité justement, l'Afrique du Nord souffre principalement, en ce qui concerne son attractivité, d'un très faible ratio de Recherche et Développement rapporté au PIB, d'un secteur d'exportation des services atrophié et, dans une moindre mesure, l'éducation supérieure.

a. Principes et méthodes retenus

L'analyse d'un phénomène dans un pays conduit naturellement à poser un regard vers ce qui peut se passer, au même moment, dans d'autres pays¹³. L'ambition d'un tel regard est de permettre une comparaison, pour déceler des décalages, ou repérer des points fixes, entre un pays donné et des pays qui, forcément, seront différents, mais qui peuvent proposer des problématiques similaires.

Dix pays ont été retenus : les voisins du Maghreb, deux pays pétroliers (l'Angola et la Norvège), deux pays Latino-Américains (Pérou et Venezuela), deux pays en transition (Roumanie et Ukraine) et un pays d'Asie, musulman et producteur de pétrole (la Malaisie).

L'exercice de comparaison internationale, dans le domaine économique, s'est basé sur un modèle simplifié d'attractivité des IDE, inspiré des réflexions de la CnuCED. Il a été conduit sur dix pays (onze en comptant l'Afrique du Nord), échantillon qui permet déjà de souligner quelques résultats.

b. Le choix des pays de comparaison

¹¹ Voir Chakrabarti (2001), Levasseur (2002), Kamaly (2003), Lim (2001) ou Bloningen (2005).

¹² Spécialement celle des années 1999 et 2003

¹³ La comparaison peut, sur certains sujets, se faire également dans le temps. Dans le cadre des IDE, cette comparaison dans le temps est à manier avec prudence, tant le mouvement des IDE est un phénomène soumis à de grandes tendances internationales.

La comparaison de pays est toujours un exercice délicat, tant les pays sont, par essence, des objets socio-économiques différents. Il s'agit pourtant d'un exercice auquel sont rompues, par exemple, les entreprises multinationales ou, plus encore, les institutions financières. Pour un investisseur en effet, qu'il s'agisse de penser en termes de rendement ou qu'il faille réfléchir en termes de risque, la comparaison internationale est cruciale. Les banques ont même développées, en interne, des services spécialisés dans cette comparaison : ce sont les services de « risque pays », qui, au sein des processus de décision d'investissement (qu'il s'agisse d'investissement de long terme, comme le financement d'un IDE, ou de gestion de portefeuille de court terme, voire de gestion de très court terme), développent en permanence des outils de comparaison.¹⁴

Quels pays retenir pour l'échantillon de comparaison? Pour les IDE, les fondamentaux structurels de l'économie sont au cœur de la problématique. La spécialisation de l'économie algérienne nne autour des hydrocarbures est évidemment une question incontournable, et les pays de l'échantillon doivent, en grande majorité, être des pays pétroliers (ou producteurs de matières extractives). La question géographique a également un sens, tant il est vrai que la logique de zone existe pour ce type d'investisseurs. La taille est également incontournable : un pays de presque 40 millions d'habitants n'a pas les mêmes problématiques qu'un pays qui n'aurait que quelques centaines de milliers de citoyens.

Le nombre de pays à retenir pour un échantillon de comparaison est également une question importante. Plus grand est l'échantillon, plus la finesse de l'analyse est possible (car plus nombreuses sont les problématiques qui sont soulignées), mais plus la pertinence de l'analyse se dilue (car les questions ont tendance à se multiplier).

L'option retenue a été de sélectionner une dizaine de pays : outre les voisins immédiats, prendre des pays dans différentes régions, sur une base structurelle (en clair, des pays pétroliers ou fournisseurs de matières premières, mais de taille comparable).

c. Le choix des moyens de comparaison

La comparaison économique s'est faite en deux temps. D'abord, une étude de statistique descriptive a permis de comparer les pays sur des ratios relativement simples. Ensuite, sur la base des réflexions menées par la Cnuced, un modèle simplifié d'attractivité des IDE a été construit. Il a permis de souligner les forces et les faiblesses de l'Afrique du Nord par rapport aux économies de l'échantillon.

La construction de ce modèle simplifié d'attractivité des IDE mérite d'être détaillée ici.

La Cnuced construit en effet un indicateur d'attractivité qui lui permet de positionner les pays dans un tableau à quatre catégories, selon qu'ils sont, ou non, « attractifs » et selon qu'ils reçoivent, ou non, beaucoup d'IDE. La Cnuced ne donne pas les résultats précis de son indicateur, seulement le classement en catégories. Mais elle explique la méthodologie retenue. « L'indice des entrées potentielles d'IDE prend en compte plusieurs facteurs (autres que la taille du marché) censés influencer sur le potentiel d'attraction d'un pays auprès des investisseurs étrangers.

Il correspond à la moyenne des valeurs (normalisées pour donner une valeur comprise entre 0, pour le pays ayant obtenu le plus mauvais résultat, et 1 pour le pays ayant obtenu le meilleur résultat) de 12 variables (aucune pondération n'est effectuée en l'absence de raisons justifiant a priori le choix de pondérations particulières) ».

¹⁴ Voir à ce sujet toute la littérature sur le risque pays proposée en Bibliographie, en particulier Arndt et Oman (2006) pour la mesure de la gouvernance, Borio (2002), Guessoum (2004) ou Meunier et Sollogoub (2005) pour les questions plus générales de comparaison des pays.

**Tableau 1. Les variables proposées par la CNUCED
pour son indice d'attractivité**

Questions à mesurer	Variable choisie
Caractère plus au moins évolué de la mande locale (les pays à haut revenu attirant relativement plus d'IDE)	PIB par habitant
Taux de croissance prévu	Taux de croissance du PIB sur 10 ans
Modernité des infrastructures d'information et de communication	Nombre moyen de lignes téléphoniques pour 1000 habitants
Infrastructures traditionnelles	consommation d'énergie par habitant
Capacités technologiques locales	Part des dépenses recherche & développement dans le PIB
Niveau de qualification	Proportion d'étudiants du terrain dans la population
Perception du risque par les investisseurs	Note de risque pays
Participation au système de production intégrée des principales sociétés transnationales	Part du marché mondial des importations de pièces et composants pour l'automobile et l'électronique
Importance des IDE dans le secteur des services (2/3 des IDE mondiaux)	Part du marché mondial des exportations de services
Capacités d'attraction et d'absorption des IDE et conditions d'investissements	Part du stock mondial des IDE entrants
Indicateur indirect des possibilités d'investissement dans les industries extractives	Part du marché mondial des exportations de produits provenant de ressources naturelles

Source : CNUCED (2003).

d. Les résultats de l'outil ICA Construction de « l'indice contextualisé d'attractivité des IDE »

L'ambition n'est pas de reconstruire un indice identique à celui de la CnuCED, mais de s'appuyer sur les principes qu'elle a dégagés en l'appliquant à un champ plus réduit : les pays retenus comme étant intéressants à comparer avec l'Afrique du Nord .

Les douze variables proposées par la CnuCED ont été recueillies pour les onze pays de l'échantillon. Faute d'avoir accès aux bases utilisées par l'organisation multilatérale, il a fallu, parfois, prendre une variable « proxy » par rapport à la méthodologie de la CnuCED. Par exemple, pour la note de risque pays, c'est la note proposée par l'OCDE qui a été retenue. On insistera ici pour dire que cela ne change pas l'esprit de la méthodologie.

En effet, les variables choisies par la CnuCED sont non pas « la mesure » de la question posée, mais « une mesure » de cette question : de la même manière que le PIB n'est, de la même manière que la part des étudiants dans la population n'est qu'une manière de mesurer le niveau de qualification de la population.

A partir de ces variables, la CnuCED propose un étalonnage (les données sont normées entre 0 pour le pays le plus faible et 1 pour le pays le plus élevé). La faible taille de l'échantillon ne permet pas cela : cela aurait donné trop de poids, dans chaque variable, au pays « aberrant », c'est à dire au pays très différent des autres, la Norvège pour les questions de PIB, l'Angola pour la croissance, la Malaisie pour la part mondiale des importations de biens électriques et pièces détachées d'automobile, etc.

Tableau 2. Les variables retenues pour les pays de l'échantillon

	Demande Locale	Croissance prévue	Ouverture et compétitivité	Modernité des infrastructures de communication	Infrastructure traditionnelles	Capacité technologiques locales	Niveau de qualification de la population	Perception du risque par les investisseurs	Capacité d'invest. Dans les industries extractives	Participation au système de production intégrée des grandes firmes transnationales	Importance des IDE dans le domaine des services	Indicateur général d'attractivité
Variables	PIB 2012 par habitant en USD	Croissance des 10 dernières années (moyenne 2003 - 2012)	Exportations sur PIB (moyenne 2003-2012)	Nbre de Téléphones mobiles pour 100 habitants en 2012	Consommation d'énergie par habitant en (en ktep) 2012	part du pib consacré à la R&D 2012	Nbre d'étudiants du 3e cycle (pour 100000 hab) 2012	Note de risque selon OCDE	Part mondiale des exportations de matières premières (CTI3)	Part mondiale des importations des biens électriques et pièces détachées auto (CTI77 et 784)	Part mondiale des exportations de services 2012	Part mondiale du stock d'IDE 2012
Angola	3836	11,6	65,5	61,4	630	0,06	651	2	1,65	0,07	0,02	0,28
Algeria	3305	3,6	37,8	97,5	1237	0,07	3233	4	2,13	0,14	0,09	0,22
Egypt, Arab Rep.	1470	4,7	32,3	119,9	913	0,23	2686	1	0,35	0,13	0,49	0,43
Malaysia	6837	5,1	89,8	141,3	2799	0,63	3710	5	1,11	2,73	0,84	0,66
Morocco	2442	4,7	31,4	120,0	570	0,64	1837	4	0,09	0,16	0,30	0,19
Norway	66825	1,6	41,2	116,1	5817	1,62	4747	1	3,58	0,32	0,96	1,34
Peru	3912	6,3	29,3	98,0	720	0,1	3917	4	0,55	0,07	0,11	0,85
Romania	5837	3,5	34,0	105,0	1741	0,58	4335	4	0,19	0,44	0,24	0,23
Tunisia	3817	3,9	45,3	118,1	918	0,86	3284	3	0,09	0,14	0,12	0,11
Ukraine	2094	3,7	47,8	130,3	2690	0,45	5276	0	0,23	0,27	0,43	0,60
Venezuela, RB	6434	5,0	18,9	102,1	2558	0,5	7434	0	2,24	0,2	0,05	0,43

Source : CNUCED, WDI (2015)

Corollaire, l'indice de la CnuCED permet une comparaison internationale globale quand le propos de ce travail est de se focaliser sur l'Afrique du Nord : faire l'exercice sur trop de pays aurait dilué le sens des résultats, et mettre les données sur une échelle linéaire aurait écrasé trop de détails. Réduire l'échantillon de comparaison permet au contraire de bien repérer les pays, donc de bien regarder l'Afrique du Nord .

Il a donc été décidé de procéder par classes, en regroupant, pour chaque variable, les pays en quatre classes, chacune repérée par les quartiles de la distribution. Par exemple, pour la variable « croissance du PIB », les quartiles sont 3,6 pour le premier, 4,1 pour le deuxième et 4,9 pour le troisième : cela permet de mettre dans le premier groupe (croissance la plus faible) la Norvège, la Roumanie et le Venezuela, dans le deuxième l'Afrique du Nord et la Tunisie, dans le troisième l'Egypte, le Maroc et l'Ukraine, et dans le quatrième l'Angola, la Malaisie et le Pérou. Le tableau suivant récapitule le résultat de la transformation du tableau de variable en tableau de quartiles.

Tableau 3. Répartition de l'échantillon en quartiles

	Demande Locale	Croissance prévue	Ouverture et compétitivité	Modernité des infrastructures de communication	Infrastructures traditionnelles	Capacité technologiques locales	Niveau de qualification de la population	Perception du risque par les investisseurs	Capacité d'invest . Dans les industries extractives	Participation au système de production intégrée des grandes firmes transnationales	Importance des IDE dans le domaine des services	Indicateur général d'attractivité
Variables	PIB 2012 par habitant en USD	Croissance des 10 dernières années (moyenne 2003 - 2012)	Exportations sur PIB (moyenne 2003-2012)	Nbre de Téléphones mobiles pour 100 habitants en 2012	Consommation d'énergie par habitant en (en ktep) 2012	part du pib consacré à la R&D 2012	Nbre d'étudiants du 3e cycle (pour 100000 hab) 2012	Note de risque selon OCDE	Part mondiale des exportations de matières premières (CT13)	Part mondiale des importations des biens électriques et pièces détachées auto (CT177 et 784)	Part mondiale des exportations de services 2012	Part mondiale du stock d'IDE 2012
Angola	2	4	4	1	1	1	1	2	3	1	1	2
Algeria	2	1	2	1	2	1	2	3	4	2	1	1
Egypt, Arab Rep.	1	2	2	3	2	2	1	1	2	1	4	3
Malaysia	4	4	4	4	4	3	2	4	3	4	4	4
Morocco	1	3	1	4	1	4	1	3	1	2	3	1
Norway	4	1	3	2	4	4	4	1	4	4	4	4
Peru	3	4	1	1	1	1	3	3	2	1	2	4
Romania	3	1	2	2	3	3	3	3	1	4	2	2
Tunisia	2	2	3	3	2	4	2	2	1	2	2	1
Ukraine	1	2	4	4	4	2	4	1	2	3	3	3
Venezuela, RB	4	3	1	2	3	2	4	1	4	3	1	2

Source : calcul des auteurs

Ainsi, on remarque que l'Algérie obtient la meilleure note (4) en ouverture et compétitivité (c'est à dire, en exportations sur PIB) et en attrait dans le domaine des industries extractives, et les plus mauvaises en indicateur général d'attractivité (c'est à dire en stock d'IDE), mais aussi en importance de son secteur des services et en recherche & développement.

Cette technique de passage par le quartile n'est pas exempte de défauts. En particulier, il existe des variables pour lesquels le quartile n'est qu'un calcul statistique et ne reflète pas la proximité des pays. Par exemple, en « ouverture et compétitivité », l'Afrique du Nord obtient 4 et l'Ukraine 3, alors que la variable afférente (exportations sur PIB) est respectivement de 39,8 et 39,7. Ce n'est pas pour autant une invalidation de la méthode.

D'abord, tout indice (et tout classement) est toujours sensible à des « effets de frontière », c'est à dire qu'il est parfois difficile de tracer des lignes précises qui séparent des indices, quels qu'ils soient. Ensuite, et c'est sans doute la principale précaution à retenir, cette sensibilité signifie que les notes intermédiaires (donc la note finale) sont dépendantes des variables (en prenant un autre intervalle de temps, l'Ukraine et l'Afrique du Nord pourraient échanger leur place). Mais la note donne bien une tendance générale qui, elle, est inévitable. Un indicateur, quel qu'il soit, doit toujours être lu avec précautions quant à la précision de son résultat, et doit avant tout être pris pour ce qu'il révèle, et non pour ce qu'il annonce.

Autre remarque concernant l'ICA : en assumant de se baser sur les travaux de la CnuCED, il est logique d'accepter les biais que comporte l'indicateur général. Par exemple, la relative bonne place en termes d'infrastructure ne peut pas être considérée comme un satisfecit en matière de développement des infrastructures. On sait qu'une économie productrice d'énergie a tendance à être « énergétivore », c'est à dire à consommer plutôt plus d'énergie pour la même production, toutes choses étant égales par ailleurs. En mesurant par la consommation d'énergie le « niveau d'utilisation des infrastructures traditionnelles », les deux outils, celui de la CNUCED et celui

qu'on a développé ont tendance à surestimer cette utilisation (sans tenir compte des discussions à l'œuvre au niveau international pour les efforts en économie d'énergie). Mais là encore, il est possible d'y trouver des enseignements : la volonté de développement des infrastructures en Afrique du Nord , même si elle est loin d'avoir porté encore tous ses fruits, a permis au pays d'avoir un niveau déjà supérieur, par exemple, à celui de ses voisins immédiats. Les entreprises auront certes des raisons, parfois, de souligner quelques difficultés. Mais c'est le rôle des exercices de comparaison internationale que de ramener les critiques à plus d'objectivité.

e. Quelques enseignements de l'outil : de chemin à parcourir

Ici, on peut déjà tirer de l'ICA quelques indications quant à la position des pays l'Afrique du Nord . Ces « mauvaises » notes sont de différents types. Pour certaines, les pays ne peuvent que constater les choses (croissance et niveau de vie plutôt faible, stock d'IDE très bas).

Mais pour d'autres, il existe une action possible des autorités : les efforts de la nation en R&D ou la qualification de la population sont des leviers activables.

Puis, en reprenant l'argument de la moyenne non-pondérée, il est alors possible de calculer simplement cet « indice contextualisé d'attractivité des IDE ».

L'Indice contextualisé d'attractivité (ICA) est une simple moyenne des douze quartiles précédents. On y adjoint le rang des pays parmi l'échantillon, ainsi que l'importance des IDE (rapportés au PIB ou au nombre d'habitants). Les deux tableaux doivent se lire ensemble.

Tableau 4. Comparaison des résultats de l'ICA et des IDE reçus

	ICA	Rang	IDE/PIB	Rang	IDE/habitant	Rang
Angola	1,9	9	1,7	8	-20	11
Algérie	1,8	10	1,4	9	54	10
Egypte	2,0	8	3,7	5	77	8
Malaisie	3,7	1	3,2	6	236	3
Maroc	2,1	7	3,7	4	69	9
Norvège	3,3	2	2,7	7	2165	1
Pérou	2,2	6	4,9	2	193	6
Roumanie	2,4	5	4,3	3	282	2
Tunisie	2,2	6	4,0	4	151	4
Ukraine	2,8	3	5,1	1	139	5
Venezuela	2,5	4	1,0	10	84	7

Source : calcul des auteurs.

On y repère avant tout

- la dernière place de l'Algérie (11^{ème} sur 11) montre une dégradation de l'attractivité comparativement à celles de ses voisins du Maghreb. On peut avancer que l'application de la règle 51/49 a un impact négatif sur l'attractivité. D'autres éléments peuvent expliquer ce classement par la médiocrité du climat d'affaires en Afrique du Nord , décrié par les nationaux avant les étrangers.

- l'écart, qui questionne, entre cette attractivité et la présence des IDE.

Enfin, cet indicateur, pour intéressant qu'il soit au regard de sa simplicité (donc de sa lisibilité) et de sa capacité à souligner certains problèmes, ne doit pas cacher la forêt des questions. Par exemple, le marché local n ne ressort pas comme un atout dans l'outil. Or, il est incontestable qu'une économie de presque 40 millions d'habitants, à la population plutôt jeune et avec des besoins importants de consommation et d'investissement, est a priori attractive.

Le principal enseignement réside dans l'écart entre la place relativement bonne de l'Afrique du Nord au sein de l'échantillon et son faible stock d'IDE. En d'autres termes, cet ICA, outil simple mais robuste, permet de souligner que l'Afrique du Nord est plutôt attractive pour les IDE, que cette attractivité pourrait être encore augmentée avec un effort de la Nation en Recherche Développement et en qualification de sa population, mais que cette attractivité ne se traduit pas en termes de réalisations, comme si l'Afrique du Nord ne mettait pas en avant ce qui pourrait être ses attraits. L'Afrique du Nord est plutôt attractive, mais plutôt pas très attrayante.

Un autre élément qui peut nous aider à expliquer ces résultats est le caractère rentier de l'économie algérienne. Depuis les années 1960, les pays en développement, pauvres en ressources naturelles, ont enregistré des performances en termes de croissance du PIB per capita, contrairement aux pays exportateurs de ressources naturelles. Ces pays continuent d'accumuler, depuis les années 1980, des recettes substantielles par rapport au PIB sans toutefois améliorer leurs performances en croissance économique (Auty, 2001). L'Afrique du Nord n'échappe pas à cette règle. Si les IDE constituent un élément fondamental pour la diversification de l'économie et le transfert technologique leur insertion dans l'économie nationale demeurent problématique relatifs aux contraintes institutionnels.

Une étude réalisée par la BAD (BAD, 2015) souligne que, de façon générale, les IDE ont bien un impact sur la croissance économique en Afrique du Nord – une croissance qui génère des revenus pour les États et les populations de la région –, ceux-ci s'avèrent concentrés dans un trop petit nombre de secteurs : extraction pétrolière, services et tourisme, et bâtiment. Une maigre part de ces investissements profite aux industries primaires non extractives, pourtant à forte intensité de main-d'œuvre et favorables aux populations les plus fragiles, ainsi qu'au secteur manufacturier, dont l'effet d'entraînement au plan économique a un fort potentiel

Nous proposons ici une piste de réponse : l'ICA s'est basé sur le travail de la Cnuced, et ne comporte donc aucune variable relative à la configuration juridique, réglementaire et fiscale. Cela ne signifie pas que la Cnuced ne croit pas à l'importance du sujet. Au contraire, dans son étude détaillée sur l'Afrique du Nord, datée de 2004, la Cnuced souligne à quel point cet aspect est crucial. Il a été constaté que l'environnement est décourageant pour un investisseur, notamment par le fait qu'il soit mouvant et pas toujours clair. Les compagnies multinationales sont très sensibles aux variations dans le climat juridique, institutionnel, économique, social et politique. L'erreur est de considérer qu'agir sur un élément et délaissier les autres peut engendrer des résultats positifs. L'attractivité est une action globale qui doit comprendre une politique qui doit prendre en charge les impératifs de l'économie hôte et les intérêts des investisseurs. On peut, sans trop s'avancer, imaginer qu'une partie de la différence entre « attractivité » et « attrait » de l'économie Afrique du Nord nne repose dans cette question du cadre juridique et fiscal.

Conclusion

Le dynamisme intrinsèque des économies de l'Afrique du Nord ne semble trop souvent bridé, en tous cas mal soutenu par les différents efforts de politique de développement économique. Les IDE sont perçus, et pensés, comme un moyen de financer la balance des capitaux, et comme une possibilité pour transmettre du savoir faire technologique ou pour développer des secteurs, une opportunité ou un risque pour le pays qui les accueille. La R&D, dont les résultats de l'étude sont venus souligner qu'elle est un des points faibles de l'Afrique du Nord, ne doit pas être que dans le domaine technologique. La connaissance du pays par lui-même est cruciale pour se penser, et, en l'occurrence, on pensera ici concrètement à organiser un vrai soutien à la recherche en sciences sociales par exemple.

Mais il s'agit également de décentrer le regard et de construire, en interne, des capacités à penser le monde dans son entier, et dans tous les domaines. Par exemple, des programmes (voire des centres?) de recherche pourraient être soutenus pour permettre à des chercheurs Africains de travailler sur différentes zones géographiques, sur différentes thématiques (économie, sociologie, histoire, statistiques,...). Cela permettrait de décaler le regard sur l'Afrique du Nord elle-même, et, une fois encore, d'améliorer la connaissance que le pays a de lui-même.

L'aspect institutionnel et la stabilité de la réglementation régissant les IDE doit être au cœur des politiques de promotion de ce type d'investissement. Le changement continu de cette législation donne un mauvais signal aux investisseurs étrangers potentiels, surtout, hors hydrocarbures.

Bibliographie

Aharoni, Y. (1966). The foreign investment decision process. Division of Research, Graduate School of Business Administration, Harvard University.

Alaya M et al., (2009) «Une lecture macro-économique des politiques d'attractivité » in Mezouaghi, M (2009). La localisation industrielle au Maghreb. Paris: Kathala.

Aliber, R. Z. (1970), "A theory of direct foreign investment", in C. P. Kindleberger (ed.) pp 17-34, The International Firm. Cambridge, Mass: MIT Press.

Arndt C. et Oman C. (2006) *Uses and misuses of governance indicators*, OCDE

AUTY, R. M. (2001), Resource abundance and economic development. Oxford: Oxford University press.

Belloumi M. (2014). The relationship between trade, FDI and economic growth in Tunisia: An application of the autoregressive distributed lag model. *Economic Systems*. 38,269-287.

Bénassy-Quéré A, Coupet M and Mayer T. (2005). Institutional Determinants of Foreign Direct Investment. CEPII, Working Paper No 2005-05.

Bloningen B., (2005), "A review of the empirical literature on FDI determinants", *Atlantic Economic Journal*, International Atlantic Economic Society, vol. 33, n° 4, 383-403.

Borio (2002). "Assessing the risk of banking crises", *BIS Quarterly Review*, December, pp 43–54.

Bouklia, H.F. et Zatloua, N., (2001), L'IDE dans le Bassin Méditerranéen : Ses Déterminants et Son Effet sur la Croissance Economique, Seconde Conférence du FEMISE, Marseille, Mars, 2001.

Chenaf-Nicot D and Rougier E. (2016). The effect of macroeconomic instability on FDI flows: A gravity estimation of the impact of regional integration in the case of Euro-Mediterranean agreements. *International Economics*. 145, 66-91.

Casson, M.C.(1987). "The firm and the market: studies in multinational enterprise and the scope of the firm", *Journal of Economic Behaviour and Organization*, 11 (2), 303-306.

Caves, R. (1971). "International corporations: the industrial economics of foreign investment", *Economica*, 38 (149), 1-27.

Cnuced, (2004). *Afrique du Nord : Examen de la politique de l'investissement Afrique du Nord*. New York et Genève: Nations Unies.

Cnuced (2012). *Rapport sur l'investissement dans le monde, vue d'ensemble 2012. Vers une nouvelle génération de politiques de l'investissement*. New York et Genève: Nations Unies.

Cnuced (2015). *Rapport sur l'investissement dans le monde, vue d'ensemble 2015. Réformer la gouvernance de l'investissement international*. New York et Genève: Nations Unies.

Chakrabarti A., (2001). "The determinants of foreign direct investment: sensitivity analysis of cross-country regressions", *Kyklos*, Blackwell Synergy, vol. 54, n° 1, 89-114.

Deardorff, A.V. (2001). "Fragmentation in simple trade models", *North American Journal of Economics and Finance*, 12 (2), 121–137.

- Demir F**, (2016). Effects of FDI Flows on Institutional Development: Does It Matter Where the Investors are from? *World Development* Vol. 78, pp. 341–359.
- Dunning, J. H**, (1977). Trade, location of economic activity and the MNE: A search for an eclectic approach. In B. Ohlin, P. O. Hesselborn, & P. M. Wijkman, *The international allocation of economic activity* (pp. 395–418). London: Macmillan.
- Dunning, J.H**, (1979). “Explaining changing pattern of international production: in defence of eclectic theory”, *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, 41 (4), 269–296.
- Dunning, J. H**, (1981). “Explaining the international direct investment position of countries: towards a dynamic and development approach”, *Weltwirtschaftliches Archiv*, 117, pp. 30-64.
- Dunning, J. H** (1986). “The investment development cycle and third world multinationals”, in Khushi M. Khan, ed., *Multinationals of the South* (London: Frances Pinter), pp. 15-47.
- Gorodnichenko Y, Svejnar J and Terrell K**, (2014). When does FDI have positive spillovers? Evidence from 17 transition market economies. *Journal of Comparative Economics*. 42. pp.954-969.
- Guessoum, Y.**, (2004), ”Evaluation du Risque Pays Par les Agences de Rating: Transparence et Convergence des Méthodes”, ATER, Université de la Méditerranée Aix-Marseille II.
- Hi K**, (2007). Evaluating the impacts of foreign direct investment, aid and saving in developing countries. *Journal of International Money and Finance* 26 (2007) 213-228.
- Hubert. F and Pain, N**, (2002). "Fiscal Incentives, European Integration and the Location of Foreign Direct Investment," *Manchester School*, University of Manchester, vol. 70(3), pages 336-63, June.
- Hymer, Stephen** (1960), *The International Operations of National Firms: A Study of Foreign Direct Investment*, Massachusetts Institute of Technology: MIT Press.
- Johanson Jan and Vahlne J-E**, (1977). The Internationalization Process of the Firm—A Model of Knowledge Development and Increasing Foreign Market Commitments. *Journal of International Business Studies*, vol. 8, issue 1, pages 23-32.
- Johanson Jan and Vahlne J-E**, (2009). The Uppsala Internationalization Process Model Revisited: From Liability of Foreignness to Liability of Outsidership. *Journal of International Business Studies* 40(9):1411-1431.
- Kamaly A.**, (2003), “Behind the surge of FDI to developing countries in the 1990s. An empirical investigation”, *Mimeo*, Le Caire, The American University of Cairo, Department of Economics.
- Kindleberger, C. P.** (1969), *American Business Abroad*. New Haven: Yale University Press.
- Kindleberger, C. P.** (1970), *Power and Money: The Economics of International Politics and the Politics of International Economics*. New York: Basic Books.
- Kowalewski Oskar and Radło M-J**, (2014). Determinants of foreign direct investment and entry modes of Polish multinational enterprises: A new perspective on internationalization. *Communist and Post-Communist Studies* 47, 365-374.
- Krugman, P.R**, (1983). “The ‘new theories’ of international trade and the multinational enterprise”, in Kindleberger C.P. e Audretsch D.B. (org.), *The Multinational Corporation in the 1980s* (Ch. 3), Cambridge, MA: MIT Press.
- Levasseur S.**,(2002). « Investissements directs à l'étranger et stratégies des firmes multinationales », *Revue de l'OFCE*, Paris, Observatoire français des conjonctures économiques, hors série, mars.
- Lim E-G.**, (2001), “Determinants of, and the relation between foreign direct investment and growth : a summary of the recent literature”, *IMF Working Paper*, Washington, D.C., Fonds monétaire international, n° 1/175, novembre.

- Lombard F**, (1975). La théorie des investissements directs : examen critique à la lumière des flux d'investissements européens aux Etats Unis. *Management International Review*, Vol. 15, No. 4/5. 35-47.
- Mainguy C**, (2004). L'impact des investissements directs étrangers sur les économies en développement. *Revue Région et Développement* n°20 pp 65-89.
- Meunier N. et Sollogoub T.** (2005) *L'économie du risque pays*, La découverte (coll. Repères), Paris.
- Midoun S and ZAIRI B**, (2014). The Effect of Political Risk on Foreign Direct Investment: The Case of Algeria. *yperion Economic Journal Year II*, n°.3(2), September. pp-29-35.
- Midoun S and Zairi B**, (2014). The Determinants of Foreign Direct Investments Attractiveness to Host Countries:Case studied Algeria . *European Journal of Business and Management*. Vol.6, N°.22, 2014. pp 105-110.
- Midoun S and Zairi B**, (2014). The impact of country risk components on Algeria attractiveness for foreign direct investments (1990-2012). *Applied Econometrics and International Development* Vol. 14-1 pp. 133-149
- Midoun S and ZAIRI B**, (2015). Country Risk Components Effects On Algeria Attractiveness for foreign direct investment (1990-2012). *Revue El Bahith*, N °15. pp 19-30.
- Ohlin, Bertil.** (1933). *Interregional and International Trade*. Cambridge, MA: Harvard University Press. First fullscale statement of the Heckscher-Ohlin theory in English by one of its two originators.
- Parys S V**, (2012). « The effectiveness of tax incentives in attracting investment: evidence from developing countries », *Reflets et perspectives de la vie économique* /3 (Tome LI),p. 129-141. DOI 10.3917/rpve.513.0129.
- Rodríguez C, Gómez C and Ferreiro J**, (2009). A proposal to improve the UNCTAD's inward FDI potential index. *Transnational Corporations*, Vol. 18, No. 3, pp 85-114.
- Rodrik, D.** (2008). Second-best institutions. *American Economic Review: Papers & Proceedings*, 98(2), 100–104.
- Root, F.R. and Ahmed, A.A**, (1978), “The influence of policy instruments on manufacturing direct foreign investment in developing countries”, *Journal of International Business Studies*, 9 (3), 81-93.
- Root, F. and Ahmed, A.** (1979). “Empirical Determinants of Manufacturing Direct Foreign Investment in Developing Countries.” *Economic Development and Cultural Change*. Vol. 27
- Stewart, F.** (1994). Are Short-term Policies Consistent with Long-Term Development Needs in Africa. In G.A. Cornia, and G. K. Helleiner [eds]. *From Adjustment to Development in Africa: Conflict, Controversy, Convergence, Consensus?* Macmillan, London.
- Unctad, (1999).** **World Investment Report** 1999. Foreign Direct Investment and the Challenge of Development. New York et Genève: Nations Unies.
- Unctad, (2001).** **World Investment Report** 2001. Promoting Linkages. New York et Genève: Nations Unies.
- Unctad, (2002).** **World Investment Report** 2002. Transnational Corporations and Export Competitiveness. New York et Genève: Nations Unies.
- Unctad, (2003).** **World Investment Report** 2003. FDI Policies for Development: National and International Perspectives. New York et Genève: Nations Unies.
- Unctad, (2016).** **World Investment Report** 2016. Investor Nationality: Policy Challenges. . New York et Genève: Nations Unies.
- Vernon. R.** (1966), “International investment and international trade in the product cycle”, *Quarterly Journal of Economics*, 80 (2), 190-207.
- Vernon R** (1969). “The product cycle hypothesis in a new international environment”. In *oxford bulletin of economics and statistics*”. Vol, 41, pp 255-267.

Youssef A., (2004), « L'élargissement de l'Europe vu du Sud », *Confluences Méditerranée*, Paris, L'Harmattan, n° 46, septembre 2003.